

FLNS
Luxembourg



Fédération Luxembourgeoise
de Natation et de Sauvetage

3, route d'Arlon — L-8009 Strassen

☎ (+352) 43.50.89 — 📠 (+352) 42.91.14 — ✉ flns@flns.lu

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN

Le chemin des piscines à l'heure du déconfinement

Amendement au protocole général du 12 mai 2020

22 juillet 2020

7.5.2 Vestiaires, douches, sanitaires

Le protocole général en place pour cet article reste d'application sous forme de recommandation. Avec cet amendement, cette recommandation peut être ajustée par le protocole spécifique mis en place par le club, couvrant l'installation utilisée. Ceci rencontre le règlement mis en place par certains opérateurs de piscine.

7.6.5 Water-polo

- Pour le water-polo les principes d'accès au bassin sont identiques à ceux des nageurs.
- Le nombre d'athlètes autorisés à participer à l'entraînement est de 20.
- Pas de contact physique entre encadrants et athlètes
- Pas de contact physique entre les joueurs
- Pas de compétition ou simulation
- Les joueurs pourront s'exercer au jeu de passes et de tirs au but
- La restriction d'un ballon par joueur est levée